

# LES RDV INDIVIDUALISÉS ACOUPHÈNES AVEC DES PROFESSIONNELS

*(Sur site ou en distanciel)*

*« Mieux repérer, mieux accompagner pour une  
meilleure santé de tous »*

## Le constat :

15 à 18 millions de personnes sont affectées par les symptômes acouphènes en France (source IFOP JNA mars 2024)

## Mode de participation :

Sur inscription à l'avance . Inscriptions gérées en interne par l'entreprise. Horaires de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. 15 rdv sur la journée.

**Possibilité en version distanciel uniquement sur journée pleine.**

## En pratique :

- 1) Questionnement sur la période de survenue et recherche des éventuelles causes dans le parcours (choc émotionnel, traumatisme crânien, médication lourde, perte auditive)
- 2) THI : évaluation du niveau de gêne par le questionnaire normalisé
- 3) Dépistage auditif
- 4) Présentation du parcours de santé et des solutions existantes

## Matériels :

Un audiomètre de dépistage et des relevés d'audiométrie

## Le + :

Les participants se voient remettre un compte rendu personnalisé du RDV comprenant les éléments synthétiques de l'échange, le score THI et les indications issues du dépistage.